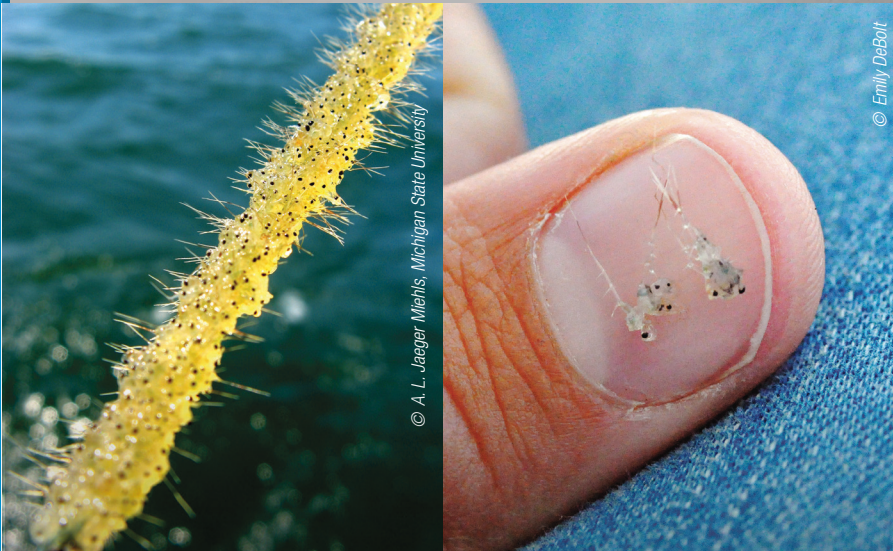
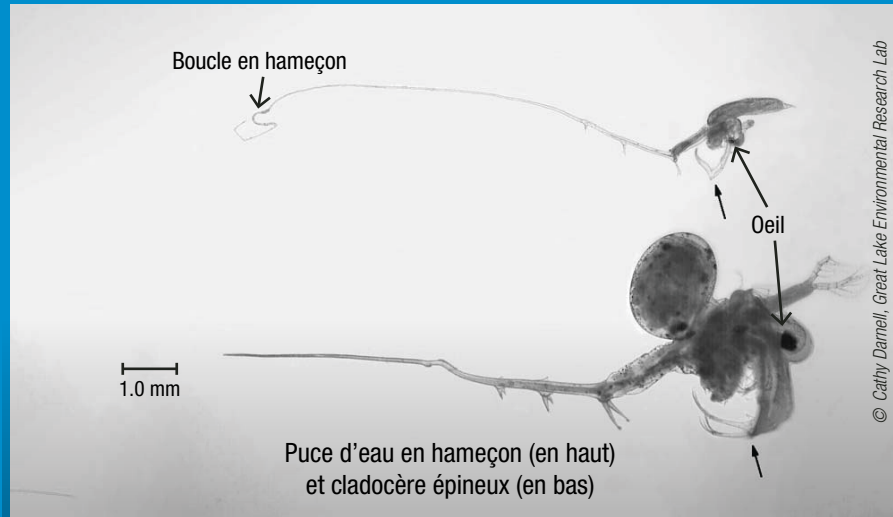


Que sont ces cladocères envahissants?

Le cladocère épineux (*Bythotrephes longimanus*) et la puce d'eau en hameçon (*Cercopagis pengoi*) sont des petits crustacés de 1 à 1,5 cm de longueur faisant partie de la famille des zooplanctons.

Leur principale caractéristique : une longue queue qui fait plus de la moitié de leur corps munie de trois paires d'épines acérées.



Que faire si vous croyez observer ces cladocères?

Soyez à l'affût lors de vos activités nautiques ou de pêche afin de participer à la détection de ces espèces envahissantes!

1. Mettez les spécimens dans un contenant rempli d'eau ou prenez-les en photo (si possible).
2. Notez le nom du plan d'eau et/ou le lieu d'observation ainsi que la date.
3. Communiquez dès que possible avec le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) ou apportez les spécimens au bureau régional du MFFP le plus près.

Par téléphone : 1 877 346-6763

Par courriel : services.clientele@mffp.gouv.qc.ca



Le cladocère épineux et la puce d'eau en hameçon, de petits envahisseurs très dommageables

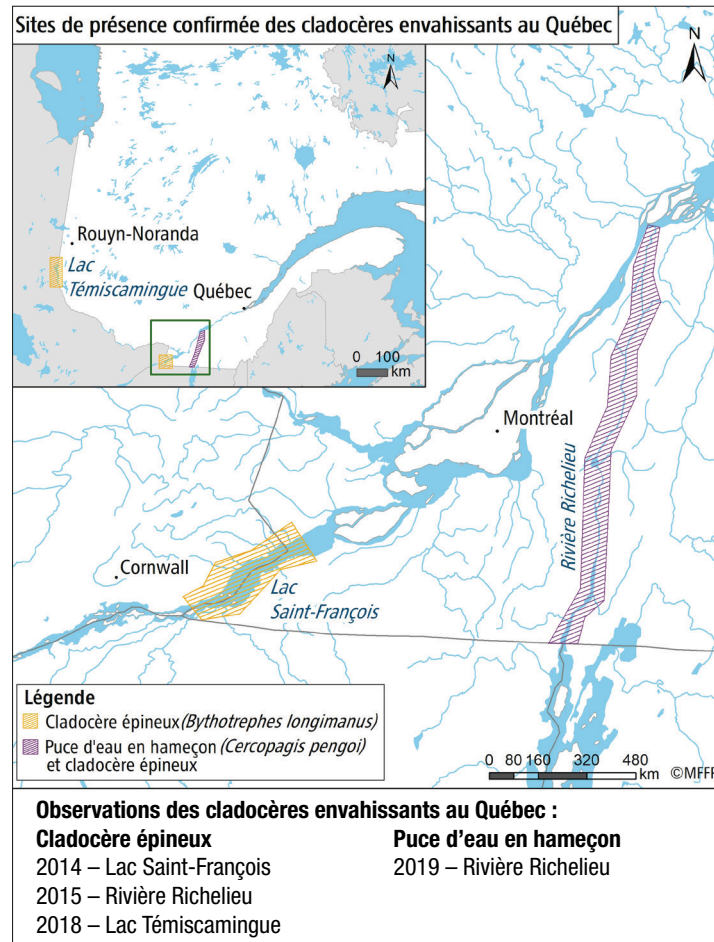


Ils prennent trop de place et n'ont pas leur place

Sont-ils au Québec?

Le cladocère épineux et la puce d'eau en hameçon sont au Québec.

Probablement introduits en Amérique du Nord par les eaux de ballast des navires transatlantiques, ils ont été dispersés en eaux intérieures par les activités de plaisance. Ils sont présentement bien établis aux frontières du Québec, soit en Ontario, dont le lac Témiscamingue, ainsi que dans les Grands Lacs américains et le lac Champlain.



Pourquoi leur présence est-elle si néfaste?

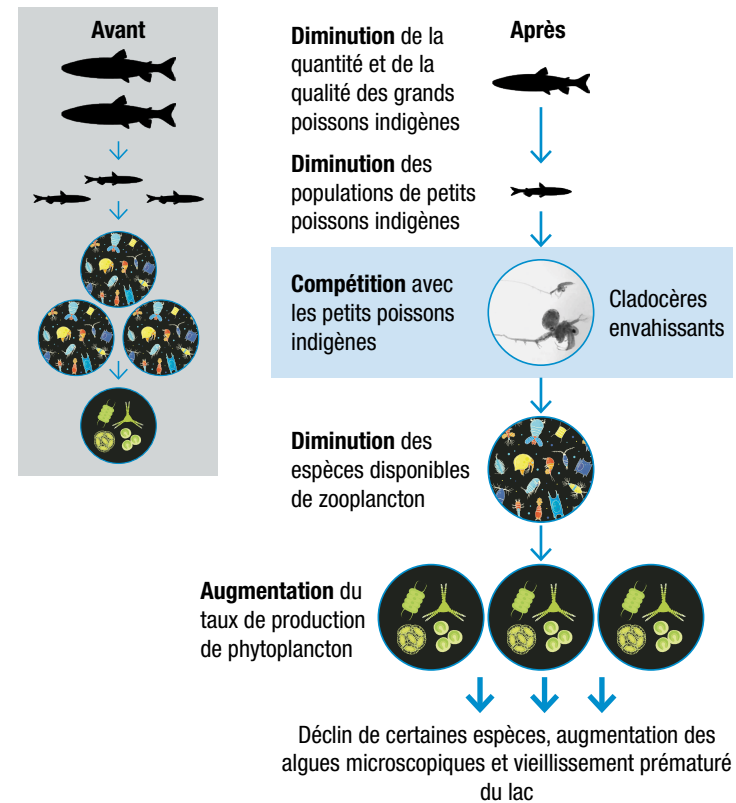
La présence des cladocères peut provoquer des répercussions écologiques importantes et surtout **irréversibles**.

S'en suivent des répercussions socioéconomiques, comme la diminution de l'attrait et de la qualité de l'offre de pêche, ainsi que des pertes de revenus pour les exploitants d'un lac contaminé (pourvoyeurs, hôteliers, restaurateurs, valeur immobilière).

RÉPERCUSSIONS ÉCOLOGIQUES

- Déclin de certaines espèces de poissons et perte de biodiversité (ex. : diminution ou disparition d'espèces)
- Modification de la chaîne alimentaire par une cascade d'effets négatifs sur les espèces indigènes et les écosystèmes aquatiques des plans d'eau envahis

Établissement d'une population de cladocères envahissants



Qu'est-ce qui favorise leur propagation?

- L'utilisation d'équipements nautiques et de pêche contaminés d'un plan d'eau à un autre
- La survie des oeufs à des conditions extrêmes qui peuvent être transportés d'un plan d'eau à l'autre par l'utilisation de poissons appâts
- Leur grande capacité de reproduction leur permettant d'établir rapidement d'importantes populations

Comment éviter la propagation de ces cladocères envahissants?

NETTOYER POUR NE PAS PROPAGER!

Une fois établies, les espèces aquatiques envahissantes **ne peuvent pas être éradiquées!**

Le nettoyage des embarcations et des équipements nautiques et de pêche est le meilleur moyen de protéger nos lacs et cours d'eau.

Loin de tout plan d'eau, exécutez ces quatre étapes simples à votre sortie de l'eau ou avant chaque visite d'un nouveau plan d'eau :

- Inspecter**
tout ce qui a touché à l'eau et retirer tous les organismes qui y sont accrochés
- Vider**
et drainer toute eau qui peut se trouver dans l'équipement (bottes, filets, glacières, etc.). Vider l'eau qui pourrait se trouver à bord avant de partir
- Nettoyer**
et sécher tous les équipements
- Répéter**
l'opération après chaque visite d'un nouveau plan d'eau

Pour en savoir plus sur les méthodes de prévention : mffp.gouv.qc.ca/la-faune/especes/envahissantes/methodes-prevention